

Développer son entreprise et son territoire

Pour les
municipalités

Moins de
8000 habitants

SUR
DEVIS

Créer un marché dans votre commune

*Ce qu'en pensent
nos clients...*



Vous avez un projet de création de marché ou souhaitez déplacer / recomposer votre marché pour maintenir, compléter ou dynamiser l'offre commerciale locale.

La CCI vous aide à évaluer la faisabilité et le potentiel de réussite de votre projet.

■ Descriptif :

La CCI vous propose une prestation « sur-mesure » comportant :

- Une synthèse des étapes à suivre pour créer son marché,
- Une étude chiffrée d'aide à la décision s'appuyant sur les caractéristiques de votre commune et celles de sa zone de chalandise,
- La mise à disposition de documents types : règlement de marché, questionnaires pour connaître l'avis des commerçants sédentaires et non sédentaires et les attentes des consommateurs,
- La liste des commerçants non sédentaires et des producteurs locaux de la zone de chalandise,
- Un avis technique d'un conseiller commerce de la CCI quant à la viabilité du projet.

■ Informations pratiques :

Prévoir un délai de plus ou moins 6 mois entre l'idée et le lancement effectif du marché dans la commune.

« Un marché dans
notre commune ?
Plus facile à dire qu'à
faire ! Avec
l'accompagnement
pas à pas de la CCI,
nous avons pu créer
notre marché
dans des délais
raisonnables et sans
perte de temps.
Désormais, un
marché a lieu tous les
mardis après-midi
dans notre petite ville
et les habitants sont
ravis! »

Véronique CHEMINEAU - 02 38 77 77 67
veronique.chemineau@loiret.cci.fr